

Une réforme pour sauver les retraites ?

Pourquoi une réforme ? Pour 20 milliards !

C'est en effet le déficit cumulé estimé des régimes de retraites sur la période 2011-2020. C'est un chiffre conséquent qu'il convient toutefois de relativiser au regard des :

- **280 milliards** de retraites versés chaque année
- **80 milliards** que représentent la fraude et l'évasion fiscale chaque année
- **52 milliards**, c'est le montant des cotisations supplémentaires qui serait collecté si l'égalité salariale homme/femme était imposée dans le privé
- **30 milliards** d'exonérations annuelles de charges sociales en faveur des entreprises sans efficacité prouvée sur l'emploi

Et ma pension ?

Montant de la pension d'un professeur certifié ayant commencé à travailler à 24 ans et ayant atteint le dernier échelon de la hors classe au moment de la liquidation de sa retraite (il faut retirer environ 16% s'il atteint seulement le 11ème échelon).

Avant 2003 : retraite à 60 ans, taux de remplacement de 72% soit **2335 euros**

En 2010: retraite à 60 ans, taux de remplacement de 63,3% soit **2052 euros**, pour le même nombre d'années de travail.

En 2020 : retraite à 62 ans, taux de remplacement 55,5% soit **1800 euros**, pour deux années de travail supplémentaires.

En 2035 : si la durée de cotisation est allongée à 43 ans, taux de remplacement de 49,7%, soit à peine un peu plus de **1600 euros** pour les générations nées en 73 et plus.

Les réformes des retraites se succèdent et se ressemblent depuis maintenant 20 ans. Depuis 20 ans, le progrès humain que constitue l'allongement de l'espérance de vie est systématiquement présenté comme un insoutenable problème démographique qui ferait peser sur l'avenir des jeunes générations la charge de leurs aînés. Depuis 20 ans, les besoins de financement sont présentés comme abyssaux, sans que de nouvelles pistes de financement soient étudiées. L'année 2013 ne fait pas exception et la campagne médiatique a battu son plein avant et pendant l'été. Cette propagande, le catastrophisme qui l'accompagne (l'effondrement du système serait imminent), le défilé d'experts médiatiques récitant tous le même catéchisme socio-économique, ont l'unique objectif d'empêcher l'émergence de débats sur les alternatives aux logiques libérales mises en œuvre.

1993, 2003, 2010 réformes. 2013 du changement ?

Nous avons combattu, avec force, la réforme de 2003 qui introduisait notamment le mécanisme meurtrier de la décote. Nous avons combattu, avec la même vigueur, en 2010, le report de l'âge légal d'ouverture des droits à 62 ans, le report à 67 ans de l'âge de départ sans décote, l'augmentation de la durée de cotisation à 41,5 ans en 2020 pour tous les salariés. Nous avons résolument combattu ces dispositions car elles conduisent à une dégradation significative du montant des retraites. L'ampleur des mobilisations en 2010 a largement contribué à ce que l'alternance politique soit rendue possible en 2012, les salariés sont aujourd'hui en droit d'en attendre les effets concrets.

Las, le Premier Ministre J.M Ayrault ne remet aucunement en cause les logiques qui ont présidé aux réformes de ses prédécesseurs, il entérine même les éléments les plus nocifs de leurs réformes, et dans leurs pas, il s'apprête à introduire de nouveaux reculs.

L'annonce avant l'été d'une mobilisation le 10 septembre a sans doute pesé dans les arbitrages ministériels, évitant ainsi la mise en œuvre des préconisations les plus régressives du rapport Moreau, ou la recherche d'une réforme systémique (remplacement du système par répartition par un système par points ou introduction d'une part de capitalisation, dont il faut noter qu'aucun d'eux n'aurait survécu à la crise financière de 2008). Pour autant les propositions du Premier Ministre n'en restent pas moins inacceptables.

Si quelques corrections sont promises concernant la pénibilité, l'atténuation des effets du temps partiel dans le privé, les droits des mères, les retraites agricoles, le rachat des années d'études, les contours de ces dispositifs restent flous, leurs détails ainsi que leur application sont renvoyés à plus tard et ils restent très modestes en regard des nouveaux "efforts" demandés. En effet, et avec certitude, les salariés devraient cotiser plus longtemps (43 ans pour les générations nées après 1973, toutes les générations nées après 58 sont concernées de façon progressive) et cotiser plus (hausse de 0,3 points des cotisations d'ici à 2017). Les entreprises seraient quant à elles exonérées de tout effort, puisque la hausse de cotisation qui leur est



appliquée serait intégralement compensée par un allègement du coût du travail promis pour 2014. On peut raisonnablement penser que le levier de la hausse de la CSG, pour l'instant écarté, sera actionné dans ce cadre. L'effort reposerait ainsi intégralement sur les salariés et retraités !

Les principales mesures de la réforme Ayrault

Augmentation progressive de la durée de cotisation pour les générations nées après 1958 d'un trimestre tous les trois ans pour atteindre 43 ans en 2035 (générations nées en 1973 et après).

Augmentation pour les salariés et les employeurs des cotisations retraite de 0,15 point en 2014 puis de 0,05 point en 2015, 2016 et 2017 (l'augmentation des cotisations employeurs seront elles compensées intégralement).

Revalorisation des retraites en octobre 2014 au lieu d'avril.

Fiscalisation de la majoration de 10% pour les parents de trois enfants et plus.

Un projet qui n'a rien de cosmétique !

Le renvoi après 2020 de l'allongement de la durée de cotisation, afin de s'assurer le soutien de la CFDT et de l'UNSA, ne doit pas masquer le caractère profondément régressif de cette disposition qui, couplée au mécanisme de la décote (5% par année manquante dès 2016, pouvant aller jusqu'à 25%) conduirait à une amputation majeure du montant des pensions sauf à travailler jusqu'à 67 ans (âge de suppression de la décote), hypothèse inacceptable à tous égards.

L'augmentation limitée des cotisations vieillesse ne doit pas non plus faire oublier le maintien du gel du point d'indice qui l'accompagne et donc la nouvelle baisse de pouvoir d'achat qui s'ensuivra dès 2014 pour les fonctionnaires.

Loin d'une réforme a minima, d'un ajustement "pour sauver les retraites", comme certains voudraient le faire croire, le projet de réforme Ayrault prépare à nouveau une baisse du montant des retraites, sans assurer encore une fois le financement pérenne du système. En effet, l'équilibre financier de la réforme repose, comme les réformes précédentes, sur des perspectives économiques incertaines. Ainsi, faute de volonté politique, qui consisterait à rechercher des sources de financement autres que la baisse des retraites ou la taxation des seuls salariés, le maintien ou la dégradation de la situation de l'emploi rendront inéluctable une nouvelle "réforme" ...

On vit plus longtemps, on doit travailler plus longtemps !

Espérance de vie : elle est en légère progression, hommes 78 ans, femmes 85 ans.

Espérance de vie en bonne santé : elle régresse, hommes 61,8 ans, femmes 63,5 ans (données INSEE 2010)

Ne laissons pas faire

Les pressions exercées par les organisations syndicales FSU, CGT, FO et Solidaires, ont permis d'éviter certaines dispositions particulièrement défavorables aux fonctionnaires comme la remise en cause du mode de calcul de la pension sur les 6 derniers mois, cela doit nous inciter à accroître la mobilisation. Le mardi 10 septembre sera la première occasion de dire notre opposition à ce projet, de faire partager nos analyses et de débattre avec nos collègues de ces questions. La FSU, la CGT, FO et Solidaires appellent pour cela l'ensemble des salariés à être en grève et à participer largement aux manifestations. Pour la FSU la mise à contribution des revenus financiers, la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale, la modulation des cotisations des entreprises en fonction de leur politique d'emploi et de salaires, la lutte pour l'égalité salariale hommes/femmes ..., sont des pistes qui doivent être exploitées pour garantir un financement juste et pérenne de notre système de retraite. C'est cela que nous devons porter, ensemble, nous pouvons être entendus. La réforme proposée par J.M Ayrault n'est ni juste, ni pérenne, ne laissons pas faire, ne cédon pas à la résignation.

Et pendant ce temps,...

La fortune des 500 plus riches de notre pays a crû en 2012 de 25% ! La crise mais pas pour tout le monde...

Mardi 10 septembre, grève public-privé et manifestations

à l'appel de CGT, FSU, FO, Solidaires

Manifestations

Brive 10h30 place Churchill, **Tulle 15h** gare, **Ussel 15h** place de la République

Guéret 10h30 Préfecture

Limoges 10h30 Place de la République